

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

S.A. SCEMI

9-13, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A. SCEMI
9-13, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne Billancourt

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A. SCEMI, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport. Par ailleurs, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les règles et principes comptables suivis par votre société sont conformes aux informations communiquées dans l'annexe ;
- la présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de remarques particulières ;
- concernant les estimations comptables, nous nous sommes assurés de la justification des éléments d'appréciation pour la détermination de la provision pour dépréciation relatives aux créances.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait au Mans, le 13 juin 2018

Pour la SARL C.B.B.A.,
Frédéric COHEN,
Commissaire aux comptes

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SCEMI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 9 9-13 AVENUE DU GENERAL LECLERC 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 4 4 9 2 0 7 1 3 3 0 0 0 3 3			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	17 513	17 513
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	69 988	19 422
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	704 906	704 906
		Créances rattachées à des participations BB	BC	805 881	805 881
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH	BI	8 346	8 346
TOTAL (II) BJ		1 606 634	36 935	1 569 699	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	5 899	5 899
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	930 264	84 431
		Autres créances (3) BZ	CA	231 569	231 569
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	638 441	638 441	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	2 203	2 203	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 808 375	84 431	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 415 009	121 366	3 293 643	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
240 118					
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SCEMI		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	231 381	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	750 540	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	24 025	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)			DG	1 704 375	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(3 631)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 706 690	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	20 704	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	20 704	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	17 064	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	4 053	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 750	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	189 205	
	Dettes fiscales et sociales			DY	353 263	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	915	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	566 249		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 293 643		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	564 499	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 275	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : SCEMI					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF			
		FG	2 798 439	FH	161 953	FI	2 960 392
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 798 439	FK	161 953	FL	2 960 392
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	97 251		
	Autres produits (1) (11)			FQ	12		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 057 655
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 516 191		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	10 026		
	Salaires et traitements*			FY	304 033		
	Charges sociales (10)			FZ	130 379		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	16 374	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	45 348	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	7 695		
	Autres charges (12)			GE	52 924		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 082 970	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(25 316)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	16 642		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	11 054		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)					GP	27 696	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	756		
	Différences négatives de change			GS	96		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)					GU	852	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	26 845	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 529	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>SCEMI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES DE RETARD TVA	3 051	
REGULARISATION COTISATION RETRAITE	2 109	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

a) Faits caractéristiques de l'exercice

- La Société Scemi a signé un contrat d'affacturage avec Natixis Factor afin d'améliorer la gestion et le recouvrement de son poste clients.
- La Société a ouvert deux comptes bancaires sur deux nouvelles banques HSBC et BRED.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, la société Scemi ne fait plus appel au cabinet d'expertise comptable Sogec. Toute sa gestion comptable, administrative et paie est géré en interne.

b) Principes, règles et méthodes comptables

(Code de Commerce – Art. L123-13 et suivants, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – Art. 7, 21, 24, début, 24-1° , 24-2° et 24-3° 6, Règlement ANC 2014-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

c) Notes sur le bilan et le compte de résultat

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon leur nature sur une période de 1 à 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	5 ans
Installations techniques, matériels	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

c) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des créances rattachées à des participations est pour l'essentiel constitué du compte-courant ouvert dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée au nom des filiales et sous-filiales, en outre :

- Le solde de la créance accordée à Outsourcia est de : 800 000.00 €
- Le solde de la créance accordée à Madacontact est de : 1 578.15 €

Le montant de l'en-cours de créances clients cédées à Natixis Factor et restant dues au 31/12/2017 est de 400 324 €.

Un produit à recevoir de l'ETAT de 5 705 € a été constaté au titre du CICE 2017.

e) Dettes financières diverses

Ce poste est pour l'essentiel constitué du compte-courant ouvert dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée au nom des filiales et sous-filiales.

En outre :

- Le solde de l'avance consentie par la société Stefi est de 3 871.73 €.
- Le solde de l'emprunt bancaire contracté auprès de la BNP est de 15 789.54 €

f) Charges Exceptionnelles

Les comptes de charges exceptionnelles totalisent un montant de 5 160.34 € dont le détail ci-dessous :

3 051.00 € : Pénalité de retard de la TVA.
2 109.34 € : Régularisation cotisation retraite

g) Chiffre d'affaires : Voir annexe spécifique

h) Points divers

1) Indemnités de fin de carrière : Voir annexe spécifique.

i) Evènements post-clôture

Néant



(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SCEMI										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CZ	D8	D9		KF	
		TOTAL II				KD	KE	KF		KF	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD	17 513	KE		KF	
CORPORELLES						KG		KH		KI	
Terrains						KJ		KK		KL	
Constructions						KM		KN		KO	
Sur sol propre		Dont Composants L9				KP		KQ		KR	
Sur sol d'autrui		Dont Composants M1				KS		KT		KU	
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2				KV	47 269	KW		KX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3				KY		KZ		LA	
Autres immobilisations corporelles						LB	16 025	LC		LD	
Installations générales, agencements, aménagements divers *						LE		LF		LG	
Matériel de transport *						LH		LI		LJ	
Matériel de bureau et mobilier informatique						LK		LL		LM	
Emballages récupérables et divers *						LN	63 294	LO		LP	
Immobilisations corporelles en cours		TOTAL III								6 694	
Avances et acomptes											
FINANCIÈRES						8G		8M		8T	
Participations évaluées par mise en équivalence						8U	704 906	8V		8W	
Autres participations						1P		1R		1S	
Autres titres immobilisés						1T	15 310	1U		1V	
Prêts et autres immobilisations financières		TOTAL IV				LQ	720 216	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	801 023	ØH		ØJ	
										1 020 891	
										1 027 585	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
INCORP.		TOTAL I				IN		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				IO		LW		IX	
CORPORELLES						IP		LY		LZ	
Terrains						IQ		MB		MC	
Constructions						IR		ME		MF	
Sur sol propre						IS		MH		MI	
Sur sol d'autrui						IT		MK		ML	
Inst. gales, agencés et am. des constructions						IU	48 413	MN		MO	
Autres immobilisations corporelles						IV		MQ		MR	
Inst. gales, agencés, aménagements divers						IW	21 575	MT		MU	
Matériel de transport						IX		MW		MX	
Matériel de bureau et mobilier informatique						MY		NA		NB	
Emballages récupérables et divers*						NC		NE		NF	
Immobilisations corporelles en cours		TOTAL III				IY	69 988	NH		NI	
Avances et acomptes											
FINANCIÈRES						ØU		M7		ØW	
Participations évaluées par mise en équivalence						ØX	215 010	ØY		ØZ	
Autres participations						2B		2C		2D	
Autres titres immobilisés						2E	6 964	2F		2G	
Prêts et autres immobilisations financières		TOTAL IV				I3	221 974	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØK	221 974	ØL		ØM	
										1 510 787	
										8 346	
										1 519 133	
										1 606 634	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SCEMI							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	9 273	PF	8 240	PG	0	PH	17 513
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	1 576	QE	4 739	QF	0	QG	6 314
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 712	QM	3 396	QN	0	QO	13 108
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	11 288	QV	8 135	QW		QX	19 422
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	20 561	ØP	16 374	ØQ		ØR	36 935
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	13 009 5W	7 695 5X	20 704 5Y	
TOTAL II	5Z	13 009	7 695	20 704 TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	131 645 6U	45 348 6V	92 562 6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	131 645	45 348	92 562 UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	144 654	53 043	92 562 UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	53 043	UF	92 562	
	UG		UH		
	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		SCEMI		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	805 881	UM		UN	805 881			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	8 346	UV		UW	8 346			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	240 118				240 118			
	Autres créances clients		UX	690 145		690 145					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	64		64					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	87 156		87 156				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	16 806		16 806				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	6 854		6 854				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	626		626					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	112 367		112 367					
	Charges constatées d'avance		VS	2 203		2 203					
	TOTAUX			VT	1 970 567	VU	916 222	VV	1 054 345		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	17 064		17 064					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 888		3 888						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	189 205		189 205						
Personnel et comptes rattachés		8C	30 214		30 214						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 537		63 537						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	259 512		259 512					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	165		165						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	915		915						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	564 499	VZ	564 499					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	63 158	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					